



Donnez
et devenez
bâtitteur d'espérance



BÂTIR UN MONDE
SOLIDAIRE AVEC
LES PLUS FRAGILES



Votre don pour pérenniser notre action

Les dons reçus seront affectés à l'achat de la Résidence solidaire les Favières (640 000€) ou aux autres projets de l'UDV.

■ Avec l'UDV, bâtissez un monde solidaire

L'Union Diaconale du Var (UDV) met en oeuvre une soixantaine d'actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle accueille près de 17 000 personnes démunies ou fragiles. Elle les accompagne vers l'autonomie et l'intégration sociale, dans un esprit de fraternité.

Implantée dans une quarantaine de maisons sur les territoires du Var, elle intervient dans les domaines de : l'action de rue, l'hébergement, le logement, la santé, l'insertion socio-professionnelle, la culture et les loisirs. L'Union est composée de 27 associations membres présentes sur le terrain et rassemble plus de 1 000 bénévoles et volontaires, et 250 salariés. Ces acteurs de terrain sont soutenus par un Centre départemental, basé à Toulon, qui offre une palette de services aux associations : projets, communication, gestion du personnel, RH etc.

Cette mutualisation des moyens permet aux associations, travaillant en complémentarité, d'être encore plus présentes auprès des personnes fragiles.

Plus d'infos sur www.udv-asso.fr

■ Les Favières, **havre de paix** pour les Sans-Abris

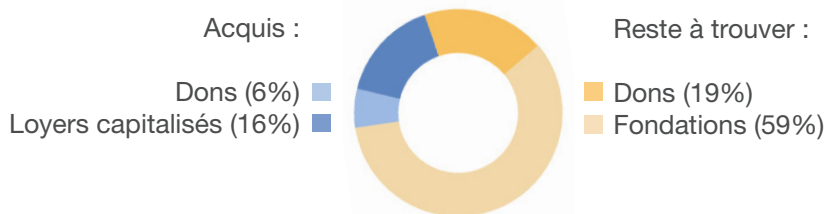
Mise en service à Toulon en mars 2014, la résidence solidaire Les Favières accueille 38 personnes en situation de précarité, 24h/24, 7j/7, sans limite de durée. Sa mission ? Leur donner le temps et les moyens de se poser puis d'impulser une dynamique vers un mieux-être et une insertion sociale.

Toutes les conditions sont réunies pour que les résidents se reconstruisent et bâtissent un projet leur permettant d'être autonomes. A leur service, une équipe pluridisciplinaire de salariés et bénévoles, une ambiance fraternelle et conviviale, une chambre et salle de bain individuelles, un cadre naturel exceptionnel, un suivi médical, psychologique et social, des ateliers culturels et activités de loisirs, ainsi qu'une participation active à la vie et aux décisions de la Maison.

■ Aidez-nous à **pérenniser** ce lieu d'accueil

Votre don nous permettra d'acheter les locaux de la résidence solidaire Les Favières dont nous sommes aujourd'hui les locataires. Nous devons réunir les fonds nécessaires à cet achat d'ici 2018.

A ce jour, et notamment grâce à la générosité de nos donateurs, nous avons déjà réuni 140 000 euros, soit un cinquième du total !



La résidence solidaire «Les Favières»

Votre impôt au service de vos valeurs

■ Si vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu

Vous déduisez 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

■ Si vous êtes redevable de l'ISF

La Fondation UDV, sous égide de la Fondation Caritas, est habilitée à émettre des reçus fiscaux ouvrant droit à la déductibilité ISF instaurée par la loi TEPA du 21 août 2007 (déduction de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000€).

Exemple : vous êtes redevable de 4 500€ d'ISF

Vous faites un don de 1 500 € :
votre ISF sera de 3 375€
($1500 \times 0,75 = 1\,125$ €
de déduction fiscale)

Vous faites un don de 6 000€ :
votre ISF sera nul
($6\,000 \times 0,75 = 4\,500$ €
de déduction fiscale)

Comment effectuer votre don ?

- Par chèque, à l'ordre de « Fondation UDV ». Adressez le don à l'UDV à l'aide de l'enveloppe ci-jointe, avant la date indiquée sur le bon retour.
- En ligne sur www.bit.ly/fondationudv

Dans les 2 cas, joignez le reçu fiscal

adressé par la Fondation UDV, et indiquez le don :

- dans la déclaration spéciale ISF si le patrimoine déclaré est supérieur à 2,57 M€
- dans la déclaration annuelle des revenus si le patrimoine déclaré est inférieur à 2,57 M€



Fondation Union Diaconale du Var - 363, avenue colonel Picot -
83100 Toulon - 04 94 24 80 40 - fondation@udv-services.fr



Votre interlocuteur : Christophe Parel